



© CPIE de Meuse

## Etang des Berclettes

Propriété de la commune de Neuville en Argonne, au pied de la "Haute Chevauchée", site emblématique de la Grande Guerre, l'étang des Berclettes est entouré d'une mosaïque d'habitats remarquables.

Publié le 08 mars 2022



Autour du **plan d'eau de 7 hectares**, le promeneur pourra découvrir la richesse naturelle du site. De grandes mares ont été aménagées en bordure de l'étang pour accueillir les amphibiens comme les grenouilles, les tritons ou encore la **Salamandre tachetée**, espèce emblématique du site.

Des haies, des bosquets et des grands arbres isolés sont également conservés autour de vastes prairies naturelles qui entourent l'étang. Cette alternance de milieux, qui disparaît peu à peu de nos paysages, confère un intérêt précieux au site des Berclettes. C'est le royaume de la **Pie-grièche écorcheur**, qui trouve refuge dans les fruticées, ou de la **Huppe fasciée**, qui apprécie particulièrement le bocage, les prairies et les vieux arbres.

Enfin, un **arboretum de 1 500 arbres** a été constitué au pied de la forêt d'Argonne sur la "butte paysagère" qui domine le site.

A parcourir librement, notamment pour visiter l'observatoire installé sur sa berge, ou lors d'animations organisées par la Communauté de communes Argonne-Meuse, gestionnaire du site.

## CONTACT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ARGONNE MEUSE

✉ 03 29 87 40 12

📍 16 Rue Thiers  
55120 CLERMONT EN ARGONNE

